

Votants : 70
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 6 décembre 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 17 décembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 décembre 2019

MUSEES – ACQUISITION PAR DONATION D'UN ENSEMBLE DE TEXTILE ETHNOGRAPHIQUE - INSCRIPTION A L'INVENTAIRE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Romain DUPEYROU, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Didier DAVID à Christian BREMAUD, Fabrice DESCAMPS à Christine HYPEAU, Gérard EPOULET à Jean-Luc CLISSON, Jean-Martial FREDON à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Robert GOUSSEAU à Claire RICHECOEUR, Anne-Lydie HOLTZ à Marc THEBAULT, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Simon LAPLACE à Florent SIMMONET, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique JEUFFRAULT, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORSTEL, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Rabah LAICHOURE, Sophia MARC, Marcel MOINARD, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Fabrice DESCAMPS, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Monique JOHNSON, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20191216-C80-12-2019-DE
Date de télétransmission : 20/12/2019
Date de réception préfecture : 20/12/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 DECEMBRE 2019

MUSEES – ACQUISITION PAR DONATION D'UN ENSEMBLE DE TEXTILE ETHNOGRAPHIQUE - INSCRIPTION A L'INVENTAIRE

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Il est proposé d'accepter l'acquisition par donation d'un ensemble de textile ethnographique :

- coiffe « Saintongeoise » de mariage, dentelle mécanique, tulle tuyauté, chenille de soie, fond de satin plissé, nœud de soie moirée (valeur estimée 300€) ;
- coiffe « Saintongeoise » de deuil, tissu de coton fantaisie, mousseline tuyautée (valeur estimée 300€) ;
- coiffe « Saintongeoise » de sortie ordinaire, toile de coton, broderie mécanique, satin, tulle brodé tuyauté, ruban de soie (valeur estimée 300€) ;
- nœud de soie et dentelle dite « blonde », ornement de tenue de mariée assorti à la coiffe (valeur estimée 50€) ;
- coiffe de jeune fille, tulle et soie (valeur estimée 50€) ;
- nœud de coiffe, mousseline (valeur estimée 30€) ;
- nœud de coiffe, soie brochée (valeur estimée 30€) ;
- nœud de coiffe, soie brochée (valeur estimée 30€) ;
- nœud de coiffe, soie brochée et moirée (valeur estimée 30€) ;
- nœud de coiffe, soie brochée (valeur estimée 30€) ;
- nœud de coiffe, soie « gros grain » (valeur estimée 30€) ;
- métrage de ruban de soie enroulé sur carton, état neuf (valeur estimée 30€) ;
- 25 fonds de coiffe divers, satin ou mousseline plissés en cœur et tuyautés (valeur estimée 20€ pièce) ;
- 25 bords de coiffe en tulle ou mousseline tuyautée (valeur estimée 20€ pièce) ;
- 3 guimpes, tulle brodé (valeur estimée 20€ pièce) ;
- des éléments de coiffe en mousseline, amidonnés (valeur estimée 50€) ;
- 1 ensemble bouquet de mariée, couronne et bouquet de revers, boutons de fleur d'oranger en cire (valeur estimée 50€ pièce) ;
- 1agrafe de mante en argent attribuée à l'atelier Quantin Aubineau de Niort, poinçon crabe, garantie menus ouvrages, départements, en usage depuis 1838 (valeur estimée 180€ pièce) ;
- 1 chapeau pour homme en feutre, fabrication française et portant l'étiquette du revendeur « Ordonnaud chapelier à Melle » (valeur estimée 20€ pièce) ;
- 1 boîte en carton recouvert de papier fleuri (valeur estimée 20€ pièce).

Cet ensemble homogène et en bon état, datable du dernier quart du XIXème siècle provient de la famille du donateur, monsieur Michel Griseau. Il lui a été transmis par sa grand-mère Ida Richard (1889-1976) née Beauchamp qui habitait 11, rue du Temple à Saint-Romans-lès-Melle qui les tenait elle-même de ses aïeules.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20191216-C80-12-2019-DE
Date de télétransmission : 20/12/2019
Date de réception préfecture : 20/12/2019

Le port de la coiffe « Saintongeoise » est localisé dans une zone assez bien définie du sud des Deux-Sèvres, allant de Mauzé-sur-le-Mignon à Melle et de Loulay aux abords de Niort, Beauvoir-sur-Niort en étant le centre.

La Saintongeoise dite récente par rapport à un autre type de saintongeoise porté plus tôt dans le XIXème siècle se compose de plusieurs pièces : le bonnet ou bonnette en toile fine dans lequel se glisse un fil métallique soutenant le fond souple ; le fond en tulle ou mousseline doublé de satin, le tout paillé en cœur ; le ruché ; le ruban cache point qui se termine à l'arrière par un petit nœud et qui peut se porter avec un gros nœud selon les occasions.

Les éléments non montés proviennent de coiffes du même type.

La commission scientifique d'acquisition Nouvelle-Aquitaine apporte un avis favorable à cette donation en date du 1er octobre 2019.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Accepter l'acquisition par donation d'un ensemble de textile ethnographique et autoriser l'inscription de ces biens sur l'inventaire des musées d'Agglomération,
- Autoriser le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer les documents afférents à cette acquisition.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 70

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée